



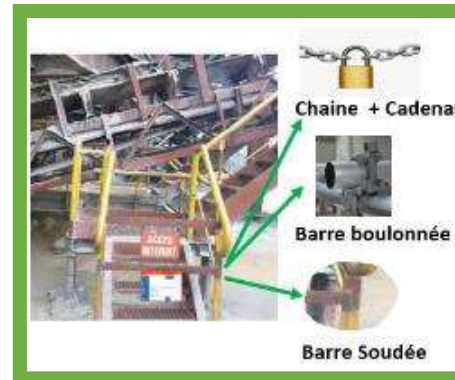
Minute sécurité
Sécurisation zone de danger

Rappelons nous : le 15 juillet 2023, un collègue Ukrainien a fait une chute mortelle : l'accès à la zone de danger et l'ouverture du plancher étaient balisés avec uniquement du rubalise : ce balisage n'est pas suffisant pour prévenir un risque grave



La sécurisation doit empêcher d'accéder physiquement à la zone de danger

1- L'accès à la zone de danger est condamné en dur et n'est accessible qu'en utilisant un outil



2- la sécurisation de la zone doit être disposée à une distance suffisante du danger et l'accès n'est possible qu'en utilisant un outil



Règle d'Or N°2
J'utilise tous les moyens de protection contre les chutes

Accès au standard

